Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092921-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 21

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 43.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC	Marie-Françoise COSQUERIC Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO	René ROCUET Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
		Alain GOSSET (procuration à Bruno MERRIEN) Catherine LE FLOCH (procuration à Steven BEGOS)	Adrien de TONQUEDEC (procuration à Séverine COSQUERIC)	David RIVIERE (procuration à Marie-Françoise COSQUERIC) Marie LATTANZIO (procuration à Patrick PERES)	Corinne MARTIN (procuration à Liesbeth VAN HORN) Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO) Mona CASELLINO (procuration à Christine JAN)	Céline SIMONOU (procuration à Serge SINOU)
Nombre de conseillers présents			**28**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

ELABORATION DU PICS DE LA CCPF ET DU PCS DE PLEUVEN - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE

Rappel du contexte

La loi MATRAS du 25 novembre 2021 impose l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, dès lors qu'au moins l'une de ses communes membres est assujettie à l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

A l'échelle du Pays Fouesnantais, c'est le cas des communes de Bénodet, Clohars-Fouesnant, Fouesnant, La Forêt-Fouesnant et Gouesnac'h, qui disposent ainsi toutes d'un PCS approuvé.

La CCPF doit donc élaborer son PICS et prévoit en conséquence le recrutement d'un prestataire spécialisé. Parallèlement, la commune de Pleuven souhaite également se doter d'un PCS et a sollicité la CCPF pour les accompagner techniquement dans ce but.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092921-DE

Groupement de commande

La démarche d'élaboration d'un PICS et d'un PCS étant très liée et complémentaire, il est proposé d'établir une convention de groupement de commande entre la CCPF et la commune de Pleuven.

Celle-ci (cf. annexe) identifie la CCPF comme coordonnateur du groupement et prévoit à ce titre :

- l'écriture de la commande technique et le recrutement par la CCPF d'un prestataire qualifié pour l'élaboration du PCS et du PICS ;
- l'accompagnement par la CCPF du prestataire dans la réalisation de sa mission ;
- la prise en charge financière par chacune des collectivités à hauteur de la prestation la concernant.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 16 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ de mettre en place un groupement de commande avec la CCPF et la commune de Pleuven dans le cadre de la passation des marchés relatifs à l'élaboration du PICS et d'un PCS ;

➔ d'accepter d'être coordonnateur du groupement de commande ;

➔ d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commande, annexée à la présente délibération ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention du groupement de commande à intervenir ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux dépenses, à exécuter le marché et signer tout document en rapport avec cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31046 - 29170 FOUESNANT

Président